



Informations municipales

Extrait du conseil municipal du 24/01/2013

Plan local d'urbanisme

Décision de modification (et non de révision) du P.L.U. Cette modification portera sur des précisions concernant des réglementations soumises à interprétation. Cette modification ne concerne pas le droit des sols.

Modification du droit de préemption urbain

Le droit de préemption urbain actuel s'applique aux zones AU (1AU, 2AU) et n'existe pas sur les zones UI (urbanisable industriel) et UL (urbanisable loisir). La modification consiste à ouvrir le droit de préemption sur ces zones.

Aménagement des abords du cimetière

Suite à l'appel d'offre, les sociétés retenues sont :

- aménagement du parking : la SACER pour un montant de 83500 € H.T.,
- aménagement paysagés Atlantic Paysage pour un montant de 32462 € H.T.

Ce chantier devrait débuter au début du printemps.

Collecte des ordures ménagères

Le nouveau mode de collecte des ordures ménagères sera en place sur notre commune avant la fin 2013. Un groupe de travail a été mis en place afin d'affiner les propositions de Vannes Agglo. Patrick Houtekier pilotera ce groupe composé de Mr Cadoret, Mr Guillot et Mmes Morio et Joffredo.



Création de postes

Un nouveau poste va être créé au service technique qui portera à 3 l'effectif de ce service.

Réfection des chemins communaux

Plusieurs chemins communaux non traités dans la dernière tranche du réaménagement foncier vont l'être cette année principalement dans les villages de Belano, Rangogo, Montaigu, Kerbihan.

Date fin de réception des articles pour la « Lettre de mars » : vendredi 08 mars

Prochaine réunion du conseil municipal : 21 mars 20 h 30

Etat civil 2012

Naissances

<u>ENFANTS NÉS A VANNES</u>	
ALLIOUX-LE BOURVELLEC Margaux Armelle Annie	19 juin
BEAUFILS Léa Eloïse	7 janvier
CAPUA Maya	29 octobre
CÉREUIL Lucile Louise	12 avril
CHEVILLARD-GOURIOU Tom Patrick Jean-François	17 mars
CORLAY Amandine Raphaëlle	13 juillet
COUVRET MARCHAL Ryan Reynald Régis-André	26 juillet
DONAT Annabelle	10 juillet
DURIEUX Adèle Christiane Mandy	30 septembre
FÉVRIER Izia Michelle Patricia	23 juillet
FOUCHER Aela Josée Joëlle	28 décembre
FREDET Yaëlle Denise Yvonne	7 avril
GEFFARD Théo	8 avril
GRAYO Romane Lydia Jeanne Marie	18 avril
GUILLOT Alex	20 mai
JIQUEL Liam Jean-Yves Alain	13 juin
LAOUÉNAN Kaelig Didier Mari	31 octobre
LE BOT Lenny Enzo Pierre	4 novembre
LE BRUN Jade	15 janvier
LE DORÉ Côme Raphaël	29 mai
LE DORVEN Maxens Patrick	5 décembre
LELONG Élisabeth Marie	28 novembre
LE NEVÉ Alice Auriane	29 juin
LEPAGE Charlotte Maria Raymonde	20 avril
MONNERAY Lois Ange Thierry	15 juin
MOUROLIN Lalie Laurie Séverine	9 mars
PLANCKE Malaurie Sladjana Andrée	2 février
<u>ENFANT NÉ A LORIENT</u>	
GOSSELIN Ewen Jean-Yves Daniel	21 janvier

Mariages

DURIEUX Julien, André, René et DESBONNET Vanessa, Sylviane	07 juillet
LE BRETON Jean-Pierre, Louis, Marie et HORVAT Patricia, Anne, Virgine	17 novembre
LE LOUER Cyril, Amédée et DEZEURE Edwige	04 août
MARTIN Yann-Gaël, André et PENNUEN Elodie, Claire, Marie	12 avril

Décès

BOGARD Louis, Marie, Evariste	1 ^{er} avril
JARNO Renée, Marie, Joseph	12 mars
JEGOUX Thierry	29 février
JUBIN Albert, Jean, Marie	05 juin
LAVENANT Michel, Pierre, Adèle	11 mai
LINO Raymond, François, Marie	21 septembre
LINO Rollande, Marie, Julienne	17 octobre
LE VIAVANT Albertine	18 février
MACHECOURT Jean	23 janvier
SALOMON-DANIEL Patrice, Denis	13 mai
TUAL Jean-Luc, Albert, Marie	11 juin
TUAL Joseph, Léon, Marie	02 mars

Lieux de détention d'équidés à TREFFLÉAN

L'Institut français du cheval et de l'équitation, établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture est l'opérateur de l'Etat pour sa politique relative aux équidés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFCE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (Système d'information relatif aux équidés).

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et **il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune de TREFFLÉAN soient enregistrés dans la base SIRE**. Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires).

La déclaration est une démarche simple, avec deux possibilités de déclaration :

- Sur internet : Le détenteur se connecte sur le site www.haras-nationaux.fr et clique sur le bouton détenteur à droite de l'écran sur la page d'accueil du site. (Accès direct : <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>)

Par papier : Le détenteur renvoie le formulaire joint à ce mail ou disponible sur demande au SIRE. (Tel : 0811 90 21 31 – mail : info@ifce.fr – adresse : Route de Troche – BP3 – 19231 Arnac Pompadour Cedex).



Collectes de journaux et de vieux papiers au profit du C.C.F.D.

(Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

Le C.C.F.D. vous propose de déposer vos journaux et vieux papiers le **deuxième samedi de chaque mois**. Les prochains dépôts auront lieu les **samedis 9/02 et 9/03 de 10 h 30 à 11 h 30** dans le hangar municipal, zone de Kervoyelle.

Il est recommandé de mettre les journaux et les papiers en paquets.

PERMIS DE CONSTRUIRE - 2EME SEMESTRE 2012

Nom et adresse du pétitionnaire	Nature de la demande	Adresse de la construction
BESNIER Audrey; 44bis Rue Aristide Briand, VANNES	Hangar agricole	Bizole
BIHAN Magali/ GRIMAULT Emmanuel, 4 rue P. Picot, SAINT AVE	Maison d'habitation	Bizole, Lotissement Les hauts de Poulrian, lot 13
BROUTET Nicolas, LEON Nathalie, Le Grand Peuh, SULNIAC	Maison d'habitation	Bizole, Lotissement des Hauts de Poulrian, Lot 24
CHAUVIN Julien/ LE BRETON Céline, 3 rue Mme de Ségur VANNES	Maison d'habitation	Le Frédic
CHEVRE Philippe et Josiane, rue des 3 frères, SENE	Maison d'habitation	Lotissement La Guillevic, Lot 3
COLLIN Jean-Marie, 35 bid Chemin de Bindre, SENE	Maison d'habitation	Trévester, Rue du Pressoir
EARL JOANNIC, Kermelin, TREFFLEAN	Bloc de traite	Kermelin
FRAVALO Bertrand/ BRIAND Gwenola, 26 rue du bois des prés, LE HEZO	Maison d'habitation	Bizole, Lotissement Les hauts de Poulrian, Lot 17
JUBIN Evlyne, Kerverne, TREFFLEAN	Maison d'habitation	Kerverne
LE BAGOUSSE Olivier, 4 rue Etienne Jodelle, PLOEREN	Maison d'habitation	Bizole, Lotissement Les hauts de Poulrian, lot 12
LE THIEC Romain, 1 rue du carré des Vosges, VANNES	Rénovation et extension maison d'habitation	Kerdréan
MAHE Daniel, Birhit, NOYALO	Maison d'habitation	Rangogo
OILLIC Asmaa, 7 impasse Iann Vihan, THEIX	Maison d'habitation	Bizole, Lotissement Les Hauts de Poulrian, lot 22
PINEAUD Sébastien/ REVOIS Sophie, 17 rue des Chataigniers, PLOUAY	Réhabilitation et extension Maison d'habitation	Rue du Pressoir, ZP 27
QUENNEC Mickael/ GUILLO Aurélie 7 allée des Géraniums, VANNES	Maison d'habitation	Bizole, Lotissement Les hauts de Poulrian, lot 2
VALY Marielle, 9 av R. Marcelin, THEIX	Maison d'habitation	Bizole, Lotissement des Hauts de Poulrian, Lot 11

LOTISSEMENTS

ALIA Immobilier 140 av. Victor Chatenay, ANGERS	Lotissement de 9 lots	ZD 130, Les Clos Riantec, "Résidence Deurly"
GE 02 TERRES A PROJET, Mr Zanetti, 10 rue Marcel Carne, PLOEREN	Lotissement de 15 lots	Bizole, rue du Pratel , Lotissement "Le domaine de Bizole"
TERRAVIA, 3 place Albert Einstein, VAN- NES	Lotissement de 15 lots	Rue Sainte Appoline Lotissement "Les jardins de Salomé"

Recensement militaire

Qui doit se faire recenser?

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Lorsqu'une personne acquiert la nationalité française (naturalisation, réintégration...) entre son 16e et son 25e anniversaire,

Où et comment se faire recenser?

Il faut se présenter à la mairie du domicile.

Si l'intéressé est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, elles peuvent être accomplies par son représentant légal (parents, tuteur...).

La déclaration de recensement

L'intéressé (ou son représentant) souscrit une déclaration mentionnant :

- Son état civil (nom, prénom, date et lieu de naissance, nom et prénom des parents...),
- Son adresse,
- Sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Les pièces à fournir

- Une pièce d'identité,
- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile si l'adresse actuelle ne figure pas sur la CNI ou le passeport.

L'attestation de recensement

Elle est délivrée par le maire à l'issue du recensement.

Elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics et permis de conduire

Cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata.

Service Animation Jeunesse communal

Le service animation jeunesse proposera des nombreuses activités aux 6-14 ans pendant les vacances d'hiver 2013. L'équipe d'animation constituée de Delphine, la responsable du service, Camille et Hugo, accueillera vos enfants du lundi 25 février au vendredi 8 mars.

Au programme : initiation au cerf-volant, chasse au trésor, activités sur le vent, piscine, patinoire, laser-game, bowling, squash (le programme complet est sur le site de Treffléan)

Rappel du fonctionnement du service :

Les horaires : ouverture du service de 8h30 à 17h30. Accueil le matin de 8h30 à 9h30, reprise des enfants le soir entre 16h30 et 17h30.

Pour les demi-journées : Reprise des enfants à 12h et accueil l'après-midi entre 13h45 et 14h.

Les repas : Selon les jours, repas traiteur ou pique-nique.

Les tarifs : Ceux-ci ont été modifiés pour l'année 2013.

Inscriptions:

Samedi 2 février, salle Belle étoile, de 9h à 11h

Attention !! Mercredi 6 février Salle des activités 10h-12h et 14h-16h.

Renseignements auprès de la responsable Delphine LE BRAS au 06 10 70 26 13

N'hésitez pas à consulter les dernières infos sur le site internet :

trefflean.com/ municipalité/ animation jeunesse.

Activités sportives et culturelles

EQUIPE EDUCATIVE ECOLE SAINT JOSEPH TREFFLEAN

Pour clôturer cette belle année 2012, les enfants de l'école ont accueilli le Père Noel de l'**Association des Parents d'élèves**. Il leur a offert un cadeau pédagogique par section : cuisinière, Kaplas, ferme pédagogique, mandalas... Ceci s'est réalisé autour d'un goûter festif dans les locaux de l'école.

PROJETS PEDAGOGIQUES EN LIEN AVEC LE PROJET D'ANNEE

En ce début d'année 2013, nous continuons à travailler sur le thème du Jardin en lien avec le projet d'année « Entre Terre et Mer ».

La section des Petits va mettre en place un coin « JARDIN » en classe pour pouvoir observer les étapes de développement des graines aux plantes et pour pouvoir verbaliser les éléments dont les plants ont besoin pour pouvoir se développer.

Nous sommes dans l'attente de voir apparaître les bulbes plantés en octobre dans les bacs de la cour de récréation. Les CM ont entrepris la décoration de ces bacs.

Nous programmons une sortie scolaire maternelle/primaire à la mer, ceci nous permettra d'aborder le principe des marées et d'étudier la faune et la flore du milieu marin breton. Les maternelles réaliseront à cette occasion une « fresque en mosaïque de la mer. »

SORTIES

Les MS/GS/CP/CE/CM seront initiés à la lutte bretonne par l'association GOUREN.

Les CM participeront en fin d'année à une rencontre Rugby inter-écoles. L'association du RCP Elven interviendra lors des séances d'EPS pour préparer les enfants aux bases de ce sport. De plus, une animation voile proposée par le centre nautique d'Arradon aura lieu lors de 6 séances au mois de juin.

SPECTACLES

Les Maternelles/CP assisteront à un spectacle musical offert par l'OGEC, avec la compagnie des 3 Chardons : Galou , le berger.

ASSOCIATIONS :

L'OGEC organise le samedi 16 mars, le repas « Bal costumé de l'école », il se tiendra à la cantine scolaire.

Les portes de l'école seront ouvertes le Samedi 13 avril à partir de 10 :00 se sera l'occasion de vous présenter nos locaux, nos productions.

Les CP/CM en profiteront pour vous présenter des minis séances de 20 minutes. (théâtre, chant, expo-

AMICALE CYCLISTE DE TREFFLEAN

Le championnat de Bretagne cycliste se déroulera le **dimanche 02 JUIN** 2013 sur la commune de TREFFLEAN.

Pour le bon déroulement de cette épreuve nous avons besoin d'un nombre important de bénévoles (150 à 200 personnes). C'est pourquoi, nous sollicitons votre aide (Associations et Particuliers).

Pour la bonne organisation, de cette journée nous vous demandons de bien vouloir nous faire part de vo-

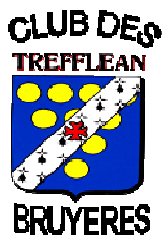
Jean-François Thomazo	le Petit Trénéhué Treffléan	Tél	02 97 53 11 59	Mail	jfthomazo@hotmail.fr
Alain Lino	Tréhornec Treffléan	Tél	02 97 53 24 78	Mail	alain.lino@56orange.fr
Gilles Morio	2 rue Laennec Treffléan	Tél	02 97 53 21 66	Mail	christine.morio@aliceadsl.fr
René Thomazo	15 rue Laennec Treffléan	Tél	02.97.43.14.29	Mail	thoma-

Mr ou Mme.....

Adresse mail.....

sera présent oui non

N° tél :



Voici une nouvelle année qui commence, aussi j'en profite pour vous souhaiter à nouveau tous mes meilleurs vœux.

Cette nouvelle année a bien débuté puisque que le 10 janvier nous avons eu notre Assemblée Générale, qui s'est déroulée devant une cinquantaine de personnes et la municipalité était représentée par deux adjoints.

A l'issue de cette assemblée le nouveau bureau a été constitué de la façon suivante :

Président : Jules MAILLARD	Vice Présidente : Hélène LE BOURSICAUD
Trésorier : Bernard COLINET	Secrétaire : Agnès KERHERVE
Membres : Bernard LELUHERNE, Félix LOTODE, Amédée LE GARNEC, Gisèle PENNORS, Marie Hélène TRIBALLIER.	

Les activités pour le premier trimestre ont été présentées aux personnes présentes aussi notez sur vos agendas les dates suivantes :

vendredi 22 mars : Concours de Belote	samedi 29 avril : Repas du Club
vendredi 24 mai : Concours de Boules	jeudi 6 juin (sous réserve) : Sortie du Club

Bien entendu les réunions du deuxième jeudi de chaque mois ainsi que les séances de cinéma le dernier mardi de chaque mois, sont maintenues et il n'est pas impossible que d'autres dates puissent venir se greffer sur celles déjà présentées...

Je vous invite donc à venir nous rejoindre et si vous désirez des renseignements au sujet du club, les personnes citées se tiennent à votre entière disposition, et ce sera avec un très grand plaisir qu'elles vous renseigneront.

Le président Jules MAILLARD



LA FETE DE NOEL DU FOYER DE VIE « LES CYGNES »

LA FETE DE NOEL DU FOYER, qui a réuni environ 80 personnes, s'est déroulée à la salle Belle Etoile le vendredi 14 décembre 2012.

Le matin, une partie des résidents s'est rendue à la salle pour préparer la décoration, l'expo photos activités, camps) et installer les tables avec l'aide d'une bénévole.

Pendant ce temps, les autres résidents s'affairaient dans la cuisine pour préparer toasts et cakes pour la fête.

La soirée a débuté par un discours de Mr le Maire et de Mme la Directrice du foyer qui ont fait un bilan de l'année écoulée et des perspectives pour 2013.

Les résidents ont reçu en cadeau, avec l'association Treff'futé, 4 manettes Wii avec leur chargeur, des chocolats, des sacs à dos, bonnets, écharpes. Tous sont ravis.

Durant la soirée, 3 résidents ont sorti leurs guitares pour un concert improvisé.

La soirée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur... Vivement la prochaine fête !..

(Article réalisé et saisi sur l'ordinateur par les résidents).



Le **TENNIS-CLUB** organise son **tournoi OPEN du Mercredi 20 Février au 10 Mars**.

Il se déroulera dans la salle de Treffléan ainsi que sur les trois courts de St Nolf .

Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés hommes, femmes et jeunes à partir de 9 ans, de NC à 15/1, avec possibilité de s'inscrire dans plusieurs catégories. Droits d'engagement :

Adultes: 12 € pour un tableau, 8 € pour les suivants / **Jeunes** : 7 € pour un tableau, 5 € pour les suivants - **Seniors** : 8 €

Contacts : Alain Lancelot 02 97 45 45 00 - MC Fournier 06 31 94 59 99 Courriel : lancelot.alain@neuf.fr

N'hésitez pas à vous inscrire ou à venir simplement assister aux matchs

(Adhérents du club, vous pouvez aussi participer à l'organisation en proposant votre aide pour assurer des permanences pendant la durée de ce tournoi. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !)

Les finales hommes auront lieu le dimanche 10 Mars au complexe de St- Nolf.

Nous y espérons la présence de nombreux spectateurs !

Le Bureau



THEATRE LES 8-9-10 MARS 2013

Notez bien ces trois dates et réservez en une. Oubliez vos soucis et venez voir la troupe de l'ARACONTEUR qui vous présente cette année TOUT FEU TOUT FEMME d'après une pièce de Bruno Druart dont voici un bref résumé : Cinq femmes, un serveur et une habituée dans le jardin d'une auberge, un cadre propice à la détente et au calme. Mais il est de courte durée quand Judith apprend à ses amies que l'une d'entre elles est une menteuse : son défunt mari l'a trompé avec l'une d'elles ! Et les relations de ce quintet de commencer à se dégrader sérieusement. Le serveur n'en perdra pas une miette et s'amusera de ces questions / réponses qui volent bas. Mais est-il si étranger à cette réunion d'inséparables ? Et bien que l'on s'amuse à écouter ces réparties drôles et parfois cinglantes, on se demande s'il y a bien une coupable !

Au restaurant scolaire le vendredi 8 mars, le samedi 9 mars à 20 h 30,,le dimanche 10 mars à 14 h 30.

CULTURE ET VOYAGES

L' ARAC propose une journée détente, **le dimanche 5 mai**, ouverte à tous avec un tarif préférentiel pour les adhérents, » LA ROUTE DE LA SARDINE à ST. GILLES CROIX DE VIE ».

- Départ à 6 h 30 du parking des écoles en car
- 9 h 30 arrivée à l'auberge du Pouct'on pour un buffet du marin
- 10 h 15 direction le port de pêche pour une visite commentée de la ville et de sa corniche sauvage en petit train
- 11 h 15 visite de marais salant
- 12 h 30 retour au Pouct'on pour un repas festif animé par Noël Suzzann : au programme, chansons, humour, détente et danse.
- 17 h 30 départ et retour sur Treffléan

Tarif adhérents : 40 €, non adhérents : 60 € dans la limite des places disponibles.

Rappel : il reste quelques places pour le Puy du Fou les 15 et 16 juin : 250 € par personne.

Renseignements et réservation : Jack Aubry 06 66 45 00 53.



Pour son 10eme anniversaire, le comité de jumelage Treffléan-La Giettaz organise un séjour dans les Alpes.

Du 28 mars au 1^{er} avril, un déplacement en autobus grand confort sera organisé pour aller à la rencontre de nos amis des Aravis.

Au menu : sortie en raquette, ski, découverte du massif des Aravis, soirées animées, etc.



Un accueil authentique dans ce très beau village montagnard. Renseignements et Inscription possible par mail à bruno.bodard@wanadoo.fr

Prix : 100€ par personne + adhésion au comité 11 € par famille. L'hébergement est assuré par des familles savoyardes.

La qualité des échanges sera évoquée lors de la désormais traditionnelle soirée tartiflette, qui se tiendra cette année le samedi 13 avril

Informations diverses



Votre **EPISERVICE** vous souhaite une bonne et heureuse année 2013 ! Et vous remercie pour votre engagement auprès des commerces de proximité.

Nous avons pu constater le grand élan de solidarité des Treffléanais en fin d'année dernière et espérons continuer à vous servir ainsi que de répondre à vos attentes le plus longtemps possible.

Merci encore à tous.